



Avis de réunion de la commission de contrôle des listes électorales



Conformément à l'article L. 19 du Code électoral, la commission de contrôle des listes électorales se réunira en séance publique **le Jeudi 19 février 2026 à 9h00**, à l'Hôtel de Ville, salle Barruet (2^{ème} étage).

Ordre du jour :

Examen des inscriptions et des radiations sur les listes électORALES (principale et complémentaires européennes-municipales) depuis la dernière élection.
Elle statuera sur les recours administratifs préalables obligatoires formés par les électeurs.

